

Pourquoi un Vendredi noir pour Amazon ?

A l'occasion du Black Friday, fête de la surconsommation importée des Etats-Unis, nous dénonçons l'impunité dont jouit Amazon : impunité fiscale, environnementale et sociétale.

Nous ciblons le Black Friday car c'est l'emblème d'un capitalisme débridé mais c'est bien tout son monde que nous rejetons : ce monde de la surproduction et de son pendant la surconsommation ; ce monde des profits injustes construits au détriment des droits humains et environnementaux et grâce à la fraude fiscale. Cette vision du monde est en totale contradiction avec l'aspiration à une vie décente sur une planète vivable.

Préparée à coups de publicités massives et de promotions extrêmes, le Black Friday incite les consommateurs à se ruer sur des millions de produits dont ils n'ont pas forcément besoin. Il est un des vecteurs de la stratégie de prix cassés et de vente à perte qui a permis à Amazon de devenir le premier distributeur de textile et d'électronique en France (180 millions de références - plus de 11 milliards de produits vendus l'année dernière).

Amazon est aussi l'une des trois pires multinationales en terme de nuisances (avec Total et BNP) et dénoncées par la campagne d'Attac : Stop à l'impunité des multinationales.

(<https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/nouveau-rapport-impunite-fiscale-sociale-et-environnementale-immersion-dans-le>)

Le rapport qu'Attac, les Amis de la Terre et Solidaires viennent de publier

<https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/nouveau-rapport-impunite-fiscale-sociale-et-environnementale-immersion-dans-le>

montre notamment que :

- Amazon pratique une évasion fiscale massive qui lui permet de dissimuler 57 % de son chiffre d'affaires réalisé en France. Non seulement les recettes fiscales des États où est présent Amazon en sont affectées, mais cette pratique contribue à renforcer la position dominante d'Amazon vis-à-vis de ses concurrents qui payent, en proportion de leurs activités, davantage d'impôts.
- Amazon développe sa présence en France en faisant travailler majoritairement des personnes ayant des contrats précaires, notamment en intérim, qui s'épuisent dans des entrepôts gigantesques de plus en plus robotisés. En mesurant l'impact net d'Amazon sur l'emploi aux États-Unis, on constate que pour 1 emploi créé, 2 emplois sont détruits. Il semblerait qu'à peu près le même ratio puisse être appliqué à la France.
- Le monde selon Amazon n'est pas viable : d'après nos calculs, Amazon Web Services a émis 55,8 millions de tonnes de gaz à effet de serre en 2018, soit l'équivalent des émissions du Portugal ; les pratiques de la firme occasionnent un gaspillage considérable : 3 millions de produits neufs ont été détruits par Amazon en France en 2018.

Quelles propositions ?

Nous demandons que des mesures politiques ambitieuses soit prises pour réguler l'activité d'Amazon compte tenu des effets néfastes de cette entreprise sur l'économie, les emplois et le climat.

Amazon et les autres multinationales ne doivent plus pouvoir balayer d'un revers de main les droits sociaux et environnementaux. Les participant.e.s à l'action affirment qu'il est urgent que les pouvoirs publics prennent la mesure des problèmes sociaux, écologiques et fiscaux générés par Amazon et les autres multinationales, en mettant fin à l'implantation de nouvelles infrastructures d'Amazon et d'autres entreprises du e-commerce.

Nous voulons souligner le fait que laisser Amazon s'implanter en France est totalement antinomique avec une politique de lutte contre le réchauffement climatique. Le projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire porté par Brune Poirson (LREM) doit être examiné par l'Assemblée ce 9 décembre

<https://www.usinenouvelle.com/article/l-economie-circulaire-avance-a-petits-pas.N898429>

Ce projet de loi vise sur le papier à préserver les ressources en encourageant le réemploi et le recyclage des objets et en luttant contre le gaspillage. Dans les faits les mesures proposées, bien que nécessaires, ne s'attaquent pas à la racine du problème qui est la surproduction.

L'ONG Les Amis de la Terre suggèrent un moratoire sur la construction d'entrepôts de e-commerce et les zones commerciales. Un projet de loi ambitieux pourrait aussi contenir des mesures sur la publicité qui permet à la surproduction d'exister.

<https://www.amisdelaterre.org/Projet-de-loi-economie-circulaire-les-enjeux-des-debats-en-Commission.html>

La mairie de Paris veut taxer les livraisons d'Amazon

https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/11/25/anne-hidalgo-veut-maitriser-et-taxer-les-livraisons-d-amazon-a-paris_6020446_3234.html

De plus, Delphine Batho, députée écologiste des Deux Sèvres a déposé un amendement au projet de loi sur l'économie circulaire qui vise à encadrer le "Black Friday".

<https://www.lsa-conso.fr/un-amendement-qui-dit-stop-au-black-friday,334251>

Nous appelons toutes celles et ceux qui le souhaitent à nous rejoindre pour poursuivre et amplifier les actions en faveur du développement d'une économie locale créatrice d'emploi, génératrice de lien social tout en étant compatible avec les impératifs climatiques.

Les alternatives : <https://www.stop-amazon.fr/Les-alternatives>

Actualité des plateformes Amazon en France :

<https://reporterre.net/Le-plan-secret-d-Amazon-en-France>

A Brétigny-sur-Orge un entrepôt de 142 000 m² équipé de 4 000 robots (émission de France 3 sur les conditions salariales déplorables)

A Lyon, le tribunal administratif valide le projet de plateforme Amazon de 160.000 mètres carrés, contre l'avis du rapporteur public.

<https://www.20minutes.fr/justice/2652563-20191115-plateforme-amazon-lyon-justice-valide-projet-deboute-deux-associations>

A Metz

Fin août, l'agglomération de Metz a reconnu qu'Amazon était bien l'utilisateur pour lequel la foncière parisienne Argan projette de construire un entrepôt de 180 000 m² et d'une hauteur de 24 mètres à Augny, sur le terrain en reconversion de l'ancienne base aérienne de Frescaty. Aucun calendrier n'a été communiqué mais il s'agira du septième entrepôt sur le sol français, et premier en Grand Est, du géant américain du commerce électronique. D'après les documents présentés aux élus mosellans par Argan, le site pourra générer un flux de 300 poids lourds quotidien en période de forte activité. Le nombre d'emploi prévu devrait dépasser les 2 000.

<https://www.lalsace.fr/economie/2019/10/30/amazon-aurait-le-projet-d-implanter-dans-le-haut-rhin-une-plateforme-logistique-de-grande-taille>

